



**Revue Internationale de Langue,  
Littérature, Culture et Civilisation**

**Actes du colloque international**

**Vol. 4 N°2, 26 août 2024  
ISSN : 2709-5487**

Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture  
et Civilisation

NUMERO SPECIAL

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES LANGUES  
MATERNELLES TENU LES 20, 21 ET 22 FEVRIER 2024 A L'UNIVERSITE  
DE KARA

VOLUME 4, N°2

Thème général : *Langues maternelles : terrains,  
méthodes et enjeux*

Revue annuelle multilingue  
Multilingual Annual Journal

[www.larelicca.com](http://www.larelicca.com)

ISSN : 2709-5487

E-ISSN : 2709-5495

Lomé-TOGO

## ***Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation***

Directeur de publication : Professeur Ataféi PEWISSI

Directeur de rédaction : Monsieur Paméssou WALLA (MC)

Directeur adjoint de rédaction : Professeur Mafobatchie NANTOB

### **Comité scientifique et de lecture du colloque**

Kossi Antoine AFELI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komla Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kokou Essodina PERE-KEWEZIMA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Alou KEITA, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;

Coffi SAMBIENI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;

Akayaou Méterwa OURSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komlan E. ESSIZEWA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Minlpe M. GANGUE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Améyo S. AWUKU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Léa Marie-Laurence N'GORAN, Professeure Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Tchaa PALI, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gratien Gualbert ATINDOGE, Professeur Titulaire, Université de Buea, Cameroun ;

Abou NAPON, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Boussanlègue TCHABLE, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Larry AMIN, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gregory SIMIRE, Professeur titulaire, Université de Lagos, Nigéria ;

Ataféi PEWISSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kodjo AFAGLA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Musanji N'GALASSO-MWATHA, Professeur titulaire, Université Michel de Montaigne- Bordeaux 3 ;

Akoété AMOUZOU, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;

Flavien GBETO, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;

Martin GBENOUGAN, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Charles Atiyihwe AWESSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Koudougou, Burkina Faso ;

Koutchoukalo TCHASSIM, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kossi TITRIKOU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Didier AMELA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kouméalo ANATE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;  
Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Bawa KAMMANPOAL, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Yentougbe MOUTORE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Essohouna TANANG, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Tchilabalo ADI, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Kodjo Biava KLUTSE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Panaewazibiou DADJA-TIOU, Maître de conférences, Université de Kara,  
Togo ;  
Monsieur Kpatcha Essobozou AWESSO, Maître de conférences, Université de Kara,  
Togo ;  
Monsieur Kokou AZAMEDE, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;  
Monsieur Koffi M. L. MOLLEY, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;  
Monsieur Charles Dossou LIGAN, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi,  
Bénin ;  
Monsieur Idrissou ZIME YERIMA, Maître de conférences, Université d'Abomey-  
Calavi, Bénin ;  
Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;  
Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;  
Monsieur Gnabana PIDABI, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo.

## **Comité d'organisation**

### ***Président***

Laré KANTCHOA Laré, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

### ***Vice président***

Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences Université de Kara, Togo

### ***Membres***

Professeur Tchaa PALI

Professeur Boussanlègue TCHABLE

Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences

Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences

Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences

Monsieur Bawa KAMANPOAL, Maître de conférences

Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences

Monsieur Dilone ABAGO, Maître de conférences

Monsieur Essonam BINI, Maître de conférences

Monsieur Tamégnon YAOU, Maître de conférences

Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences

Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences

Monsieur Essobozouwè AWIZOBA, Maître assistant

Monsieur Yao TCHENDO, Maître assistant

Monsieur Essotorom TCHAO, Maître assistant

Monsieur Assolissim HALOUBIYOU, Maître assistant

Madame Kemealo ADOKI, Maître assistante

Madame Djahéma GAWA, Maître assistante

Monsieur Yoma TAKOUGNADI, Maître assistant

Monsieur Gnouléleng A. EDJABOU, Maître assistant

Monsieur Essoron AGNALA, Secrétaire principal

Madame Mazalo TCHODIE, Comptable

Madame Amavi Mawussinu ADIBOLO, Secrétaire

Madame Péka-Halo AKILA-ESSO, Secrétaire

### **Secrétariat de la revue**

Monsieur Komi BAFANA (MC), Monsieur Essobiyou SIRO (MC) Dr Atsou MENSAH (MA), Dr Akponi TARNO (MA), Dr Eyanawa TCHEKI.

### **Infographie & Montage**

Dr Aminou Idjadi KOUROUPARA

**Contacts :** (+228) 90284891/91643242/92411793

**Email :** [larellicca2017@gmail.com](mailto:larellicca2017@gmail.com)

© LaReLLiCCA, 26 août 2024

ISSN : 2709-5487

E-ISSN : 2709-5495

Tous droits réservés

## Editorial

La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* (RILLiCC) est une revue à comité de lecture en phase d'indexation recommandée par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). Elle est la revue du Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones (LaReLLiCCA) dont elle publie les résultats des recherches en lien avec la recherche et la pédagogie sur des orientations innovantes et stimulantes à la vie et vision améliorées de l'académie et de la société. La revue accepte les textes qui cadrent avec des enjeux épistémologiques et des problématiques actuels pour être au rendez-vous de la contribution à la résolution des problèmes contemporains.

*RILLiCC* met en éveil son lectorat par rapport aux défis académiques et sociaux qui se posent en Afrique et dans le monde en matière de science littéraire et des crises éthiques. Il est établi que les difficultés du vivre-ensemble sont fondées sur le radicalisme et l'extrémisme violents. En effet, ces crises et manifestations ne sont que des effets des causes cachées dans l'imaginaire qu'il faut (re)modeler au grand bonheur collectif. Comme il convient de le noter ici, un grand défi se pose aux chercheurs qui se doivent aujourd'hui d'être conscients que la science littéraire n'est pas rétribuée à sa juste valeur quand elle se voit habillée sous leurs yeux du mythe d'Albatros ou d'un cymbale sonore. L'idée qui se cache malheureusement derrière cette mythologie est que la littérature ne semble pas contribuer efficacement à la résolution des problèmes de société comme les sciences exactes. Dire que la recherche a une valeur est une chose, le prouver en est une autre. La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* à travers les activités du LaReLLiCCA entend faire bénéficier à son lectorat et à sa société cible, les retombées d'une recherche appliquée.

Le comité spécialisé « Lettres et Sciences Humaines » du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) recommande l'utilisation harmonisée des styles de rédaction et la présente revue s'inscrit dans cette logique directrice en adoptant le style APA.

L'orientation éditoriale de cette revue inscrit les résultats pragmatiques et novateurs des recherches sur fond social de médiation, d'inclusion et de réciprocité qui permettent de maîtriser les racines du mal et réaliser les objectifs du développement durable déclencheurs de paix partagée.

Lomé, le 20 octobre 2020.

Le directeur de publication,

Professeur Ataféï PEWISSI,

Directeur du Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones (LaReLLiCCA), Faculté des Lettres, Langues et Arts, Université de Lomé.  
Tél : (+228) 90284891, e-mail : sapewissi@yahoo.com

## *Ligne éditoriale*

### **NORMES D'ÉDITION DES ACTES DU COLLOQUE (NORCAMES/LSH)**

Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

## **Références bibliographiques**

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan.

## **Recommandations complémentaires**

**Volume** : La taille du manuscrit est comprise entre 5000 et 8000 mots. Format : papier A4, Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne 1 pour les citations en retrait et 1,5 pour le reste du texte.

Il est interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras. Seuls les titres et sous-titres sont à mettre en gras.

### Ordre logique du texte

Un article doit être un tout cohérent. Les différents éléments de la structure doivent faire un tout cohérent avec le titre. Ainsi, tout texte soumis pour publication doit comporter :

- un titre en caractère d'imprimerie : il doit être expressif, d'actualité et ne doit pas excéder 24 mots ;
- un résumé en anglais-français ou français-anglais, selon la langue utilisée pour rédiger l'article. Se limiter exclusivement à objectif/problématique, cadre théorique et méthodologique, et résultats. Le résumé ne devra dépasser 150 mots ;
- des mots clés en français, en anglais : entre 5 et 7 mots clés ;
- une introduction (un aperçu historique sur le sujet ou revue de la littérature en bref, une problématique, un cadre théorique et méthodologique, et une structure du travail) en 600 mots au maximum ;
- un développement dont les différents axes sont titrés. Il n'est autorisé que trois niveaux de titres. Pour le titrage, il est vivement recommandé d'utiliser les chiffres arabes ; les titres alphabétiques et alphanumériques ne sont pas acceptés ;
- une conclusion (rappel de la problématique, résumé très bref du travail réalisé, résultats obtenus, implémentation) en 400 mots au maximum ;
- liste des références : par ordre alphabétique des noms de familles des auteurs cités.

-La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* interdit tout soulignement et toute mise en gras des caractères ou des portions de textes.

-Les auteurs doivent respecter la typographie choisie concernant la ponctuation, les abréviations...

### **Tableaux, schémas et illustrations**

Pour les textes contenant les tableaux, il est demandé aux auteurs de les numéroter en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau devra comporter un titre précis et une source propre. Par contre, les schémas et illustrations devront être numérotés en chiffres arabes et dans l'ordre d'apparition dans le texte.

La largeur des tableaux intégrés au travail doit être 10 cm maximum, format A4, orientation portrait.

## SOMMAIRE

<b>LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE</b>	<b>1</b>
Analyse morphosyntaxique des pronoms personnels du cùrà <sup>m</sup>	
BEOGO Madou	3
Morphosyntaxe des verbes statifs du marka	
DAO Nébremy	31
Le pluriel en espagnol et en baoulé : analyse morphologique	
N'ZI Koffi Fulgence	47
<b>LINGUISTIQUE APPLIQUEE</b>	<b>59</b>
La langue maternelle dans la préservation de l'architecture traditionnelle	
Baoulé	
ATTADÉ Kouakou Faustin	61
La médiatisation des langues maternelles et la sauvegarde des valeurs culturelles dans l'Extrême-Nord Cameroun	
BACHIROU Boubakari	85
La prohibition des langues togolaises en milieu scolaire de 1922 aux années 1950	
BAFEI Abaï	109
Sémantacité des proverbes dans la chanson <i>Mak daore</i> de l'artiste musicien burkinabè Dez Altino	
BELEM Hamidou	127
La langue moore comme instrument d'alliage des littératures orale et écrite : l'exemple du conteur Ousseni Nikiéma	
GARBA Wendmy Désiré	143
Place de la langue baatonu dans la socialisation des enfants à Parakou au Benin	
GUERA CHABI YORO Yarou & BABADJIDE Charles Lambert	159
La contribution du logiciel heurist à la conservation des langues ivoiriennes : le cas du betine	
KAKOU Foba Antoine	177
Morphogénèse et entendement du système du genre en anglais et en kweni : réflexion psychomécanique sur deux langues maternelles	
LE BI Le Patrice	193
L'expression de la deixis sociale relationnelle et de la deixis sociale absolue en mooré	
ZAGRE Dieu-Donné	203

<b>LITTÉRATURE</b>	<b>227</b>
Langue maternelle et appropriation linguistique du français dans <i>Allah n'est pas obligé</i> de Ahmadou Kourouma	
DAILA Babou	229
Stylistique et sociopoétique de l'hétéroglossie dans <i>Silence, on développe</i> et <i>Les naufragés de l'intelligence</i> de Jean-Marie Adé Adiaffi	
BROU Konan Luc Stéphane & COULIBALY Daouda	245
L'utilisation de la langue moore dans <i>Le procès du muet</i> de Patrick G. Ilboudo : ancrage sociologique de l'écrivain et vulgarisation linguistique du moore	
SAWADOGO/ BOUGOUM Fati	267

# **LINGUISTIQUE APPLIQUEE**

## Sémanticit  des proverbes dans la chanson *Mak daore* de l'artiste musicien burkinab  Dez Altino

**BELEM Hamidou**

Universit  Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

[belem.hamid@gmail.com](mailto:belem.hamid@gmail.com)

Re u le : 1<sup>er</sup> /04/2024    Accept  le : 14/06/2024    Publi  le : 26/08/2024

### R sum  :

Le pr sent article fait une analyse des proverbes en *moor * contenus dans la chanson *Mak daore* de l'artiste musicien burkinab  Dez Altino. Notre analyse r pond   la probl matique de la contribution des proverbes dans la promotion des valeurs culturelles. Son objectif est de voir comment les proverbes contenus dans la chanson contribuent   la promotion de la culture *moaga* et elle s'est appuy e sur la th orie de l'analyse th matique qui a servi de grille d'analyse. Apr s analyse, il est ressorti que la chanson aborde les th matiques de la bellicosit , du pardon, de la prudence, de la retenue et de l'humilit . Outre la th matique de la bellicosit , les autres ont toutes  t  appuy es par des proverbes. Les th matiques soutenues par les proverbes sont des valeurs socio-culturelles, ce qui montre que les proverbes sont des r ceptacles de valeurs sociales.

**Mots cl s :** s manticit , th matisation, proverbe, chanson, valeurs culturelles

### Abstract:

This article analyzes the proverbs in Moore contained in the song Mak daore by the Burkinabe musician Dez Altino. Our analysis responds to the problem of the contribution of proverbs in the promotion of cultural values. Its objective is to see how the proverbs contained in the song contribute to the promotion of Moaga culture and it relied on the theory of thematic analysis which served as an analysis grid. After analysis, it emerged that the song addresses the themes of bellicosity, forgiveness, prudence, restraint and humility. Besides the theme of bellicosity, the others were all supported by proverbs. The themes supported by the proverbs are socio-cultural values which show that proverbs are receptacles of social values.

**Keywords:** Semanticity, thematization, proverb, song, cultural values

## **Introduction**

Les langues sont des moyens de communication entre les humains, pourvu que le code linguistique leur soit commun. Ainsi, elles répondent à leurs besoins communicatifs tout en véhiculant des valeurs culturelles de la communauté dans laquelle elles sont utilisées. Que ce soit dans la littérature, la musique, les discours officiels, l'usage de la langue est mis en relation avec le message véhiculé qui est porteur de valeurs. Comme le dit A. S. I. Ameyao (2023, p. 40), « ... toute œuvre naît dans une société dont elle porte les stigmates ». Pour ce qui est de la musique, nous disons qu'elle est l'usage esthétique de la langue avec pour but de faire passer un message. C'est au regard de la relation que la langue entretient avec la culture que nous avons choisi de travailler sur une chanson de l'artiste musicien burkinabè Dez Altino. La chanson, intitulée *Mak daore*, est en langue nationale mooré. L'artiste se sert d'un langage proverbial qui appuie les thématiques de certaines valeurs culturelles promues dans l'œuvre.

Ce sujet pose la problématique de la contribution des proverbes à la promotion des valeurs culturelles et suscite la question de recherche suivante : quels sens véhiculent les proverbes contenus dans la chanson *Mak daore* ? L'objectif principal qui est de présenter les thématiques abordées par les proverbes dans la chanson. Notre hypothèse principale est que les proverbes abordent différentes thématiques et véhiculent des valeurs culturelles.

Pour mener notre réflexion, nous avons d'abord présenté le cadre théorique et méthodologique. Ensuite, nous avons présenté les thématiques et les proverbes contenus dans la chanson. Enfin, nous avons procédé à l'analyse thématique des proverbes en vue de dégager leurs sens et les valeurs culturelles qu'ils sous-tendent.

### **1. Le cadre théorique et méthodologique**

Pour les besoins de notre analyse, il convient de décliner la théorie qui a servi de grille dans l'analyse des proverbes contenus dans la chanson *Mak daore*. Aussi, il sied de définir le proverbe afin que l'on s'accorde sur son acception.

### **1.1. L'analyse thématique et l'approche définitionnelle du proverbe**

Parler de *sémantique* d'un énoncé fait référence au sens de cet énoncé. L'analyse sémantique peut mobiliser, entre autres, les aspects liés aux thèmes ou aux figures. Pour mener notre réflexion, nous avons exposé les modalités de l'analyse thématique qui conduit à l'identification des champs sémantiques. En effet, chaque mot ou expression contient des unités minimales de sens appelés sèmes. Les sèmes peuvent être contextuels, c'est-à-dire décelables en contexte, ou nucléaires car se trouvant dans presque tous les emplois du mot ou de l'expression. Un ensemble de sèmes communs constitue une isotopie qui est une itération sémique qui peut donner la thématique générale du texte ou du discours. Ainsi, selon J. Courtés (1991, p. 163), la thématique « est à concevoir comme n'ayant aucune attache avec l'univers du monde naturel : il s'agit ici de contenu, de signifiés des systèmes de représentation, qui n'ont pas de correspondant dans le référent ». Autrement dit, le thème relève de l'abstrait et se caractérise donc par son aspect proprement conceptuel. Selon L. Hébert (2014, p. 65), il « ... est un élément sémantique, généralement répété, se trouvant dans un *corpus* donné, fut-ce *corpus* réduit à un seul texte (ou plus largement, un seul produit sémiotique : image, film, etc.) ». Repérer les isotopies thématiques revient à chercher le fil conducteur entre les différents segments du discours afin de dégager une cohérence sémantique ; bref, c'est d'établir la structure thématique du texte.

Par ailleurs, il convient de noter que la thématique s'oppose au figuratif sans altérer leur complémentarité. Le figuratif se définit par opposition à la thématique et est tout ce qui est perceptible de façon plus concrète. Pour J. Courtés (1991, p. 163), « Sera donc considéré comme figuratif, dans un univers de discours donné (verbal ou non verbal), tout ce qui peut être directement rapporté à l'un des cinq sens traditionnels : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher ; bref, tout ce qui relève de la perception du monde extérieur ». En d'autres termes, le figuratif renvoie à tout ce qui relève de la perception du monde extérieur. Après cette brève présentation du cadre théorique, quelle définition donner au proverbe ?

L'Afrique est réputée le continent où la tradition orale était le moyen par excellence de transmission du savoir, ce qui l'oppose au monde occidental caractérisé par la civilisation de l'écrit. Cette tradition orale est sous-tendue par une omniprésence de la littérature orale que Sié Alain Kam définit comme « ... l'ensemble de tout ce qui a été dit, généralement de façon esthétique, conservé et transmis verbalement par un peuple et qui touche la société entière dans tous ses aspects » (cité par L. Ouattara, 2022, p. 245). La littérature orale comporte plusieurs genres tels que le conte, les légendes, les énoncés sentencieux, etc. Les énoncés sentencieux sont des textes oraux lapidaires qui expriment en peu de mots une idée considérée comme une vérité reconnue et acceptée par tous. Tirant leurs sources de l'expérience, de l'observation et de l'évidence, ils regroupent les proverbes, les dictons, les adages, les maximes, les aphorismes... Dans cette réflexion, nous avons mis l'accent sur la clarification conceptuelle du proverbe.

Le mot « proverbe » vient du latin *proverbium* qui contient le préfixe *pro* au sens de « à la place de... » et *verbum* qui signifie « parole ». *Proverbium* a donc le sens de « parole mise à la place d'une autre » (E. Ouoba, 2016). J. Pineaux définit le proverbe comme suit : « Le proverbe est une formule nettement frappée, de forme généralement métaphorique, par laquelle la sagesse populaire exprime son expérience de la vie » (cité par T. H. Nguyen, 2008, p. 52). Au vu des différentes définitions données, nous retenons que le proverbe est un énoncé anonyme et relativement court qui peut exprimer une conduite à tenir, une assertion de vérité ou encore une constatation empirique. La littérature est unanime que le proverbe « est anonyme » (T. H. Nguyen, 2008, p. 58) et est une « parole détournée par excellence » (J. Derive, 2007, p. 6) avec plusieurs fonctions dont celle éducative et idéologique. De par leurs caractéristiques, les proverbes issus de nos différentes langues nationales sont des réceptacles du patrimoine culturel national et en sont des outils de promotion.

## **1.2. Le cadre méthodologique**

Notre analyse a porté sur une chanson intitulée *Mak daore* de l'artiste musicien burkinabè Dez Altino. De son vrai nom Tiga Wendwaoga Désiré Ouédraogo, l'artiste est né en 1978 et a commencé sa carrière

musicale en 2006 avec la sortie de son premier album. Son dernier album date de mai 2024. A ce jour, il compte sept albums, plusieurs singles et des collaborations musicales avec d'autres artistes nationaux et internationaux. Il chante en langue nationale et en français avec le tradi-moderne comme style musical. Il a reçu plusieurs récompenses dont le *Kundé d'or*, le plus grand prix de la musique au Burkina, en 2013. Il a par ailleurs été décoré Chevalier de l'Ordre du mérite avec agrafe musique et danse en 2012 par l'Etat burkinabè.

Le titre *Mak daore* figure dans l'avant-dernier album *Beogo* sorti en 2019 et est chantée principalement en *mooré*<sup>32</sup>, la langue nationale la plus parlée au Burkina. Le choix de ce titre a été guidé par le fait qu'il est chanté en langue nationale ; aussi la chanson offre-t-elle des matériaux d'analyse intéressants, notamment les proverbes. Pour les besoins de l'analyse, nous avons d'abord transcrit la chanson en utilisant l'alphabet de la langue *mooré*. Ensuite, nous avons recensé les proverbes qui y sont contenus tout en dégagant leurs sens. Enfin, nous avons lu le texte transcrit et avons recensé les différentes thématiques abordées. Cette méthodologie nous a permis de mettre en relation les thématiques abordées et les proverbes. C'est ainsi que nous avons procédé pour mener notre analyse.

## **2. Les thématiques et proverbes dans la chanson**

L'artiste musicien Dez Altino aborde plusieurs thématiques dans la chanson *Mak daore*. Avant de relever ces thématiques, nous proposons un bref résumé de la chanson. *Mak daore* est un hymne pour le vivre-ensemble. L'auteur part du constat que les hommes sont animés par le désir de s'affronter et ce dans tous les segments de la vie sociale. Cependant, lui, il refuse de s'inscrire dans cette logique bien qu'il soit sûr de sa force. Il explique son option par le fait que le vivre-ensemble recommande des principes fondamentaux dont la concorde, le pardon, etc. Pour lui, l'humain qui « déclare la guerre à Dieu » ne sait pas ce qu'il fait ou est manipulé. Ainsi, il appelle à la réflexion pour éviter des aventures périlleuses aux conséquences dévastatrices. A l'écouter, suivant les enseignements de ses ancêtres, l'homme doit faire attention à

---

<sup>32</sup> Seuls deux passages sont en français et ce sont : « seuls les tonneaux vides font du bruit » et « si jeunesse savait, si jeunesse pouvait ».

ce qu'il dit et à ce qu'il fait au risque d'être désagréablement surpris. Pour lui, il faut rester fort face aux difficultés et faire preuve d'humilité en toute circonstance car il existe toujours plus fort que soi. Avant de conclure, il indique que la force non maîtrisée est contre-productive car elle se retourne toujours contre soi et affaiblit. Pour terminer, il relève que les mauvais comportements des hommes dans la société sont légion et personne ne doit se laisser influencer car la sagesse doit animer l'homme et le guider en tout temps et en tout lieu.

A travers ce résumé, plusieurs thématiques apparaissent. Il s'agit, entre autres, des thématiques de la bellicosité, du pardon, de l'humilité, de la prudence, de la retenue. Toutes les thématiques ne sont pas soutenues par des proverbes ; c'est par exemple le cas du thème de la bellicosité qui est mis en exergue sans faire recours à un proverbe.

Quant aux proverbes, nous en avons relevé quinze, lesquels sont reconnus dans le milieu culturel de l'artiste. Dans la culture *moaga*, ces proverbes sont de véritables leçons de vie transmises de génération en génération. Ce recours relativement grand à des proverbes dans la chanson est la preuve que l'artiste est « ... attaché à sa culture et que le modernisme n'a pas encore pu ôter en lui ses racines et ses traditions » (G. Yaogo, 2022, p. 318).

Parmi ces proverbes, dix s'inscrivent dans les thématiques ci-dessus citées autres que celle de la bellicosité. Par contre, les cinq autres sont employés sans être des arguments pour l'un au l'autre des thèmes que nous avons relevés. En tout état de cause, comme le souligne E. Ouoba<sup>33</sup>, « les proverbes créent de fortes images mentales qui constituent une manière efficace d'interpeler, de conscientiser et de motiver les gens à agir ».

Après la présentation des thématiques et des proverbes de la chanson *Mak daore*, nous allons nous pencher sur les proverbes pour analyser leur sémantique.

---

<sup>33</sup> Voir <http://ouoba.over-blog.com/2016/04/litterature-burkinabe-orale-les-proverbes-en-moore-et-en-gulmancema.html>.

### 3. L'analyse sémantique des proverbes

Notre analyse porte seulement sur les proverbes qui soutiennent les principales thématiques de la chanson à l'exception de la thématique de la bellicosité. Avant l'analyse, nous présentons dans le tableau suivant les thématiques et les proverbes qui les soutiennent. Les proverbes sont traduits en français pour permettre à tous de comprendre leurs sens.

Tableau 1 : les thématiques et les proverbes qui les soutiennent

Thématiques	Proverbes
Le pardon	1-Sũgr la dunia / c'est le pardon qui fait le monde ; 2-Sẽn tara pãng tara sugri / celui qui a la force a le pardon ; 3-Pãang sãa n yud pãanga sata pãanga / trop de force anéantit la force.
L'humilité	1-Wẽnnaam kõon mãam yĩla la pa zãmsem tãamb ye / Dieu m'a donné des cornes mais ne m'a pas appris à encorner ; 2-M kãare m kãar tara gũuda la m nõor pa na goom n yik sũur ye / ma nuque a un protecteur mais je ne dirai rien qui écoeure ; 3-Pũg-sad nadg ne bĩsa bea a svk a pũgdb n ges / la jeune fille qui se glorifie de ses seins (tendus) n'a qu'à se renseigner auprès de sa tante.
La prudence	1-Pãang sãa n yegd bi-bug ta but mongo / le jeune débordant de force sème de l'herbe ; 2-Gũus n meng la wi-kũdre / c'est la prudence qui caractérise un vieux varan.
La retenue	1- Āndũni ya kabæel peogo, sãa n sãege wvkr lebga toog la / le monde est un panier rempli de grains de mil, s'il se renverse, il est difficile de ramasser ; 1-Nõor gomd wõnda sugr-mõongo, sãa n fooge a lebsg lebga toogo / la parole qui sort de la bouche ressemble à de la paille du toit d'une case ; si elle est retirée, la remettre devient difficile.

**Source** : nous-même

#### 3.1. Les thématiques du pardon et de l'humilité

Nous avons analysé les proverbes qui se rapportent au thème du pardon avant ceux ayant trait à celui de l'humilité.

La thématique du pardon est bien développée dans la chanson *Mak daore*. En effet, après avoir fait le constat que les Hommes sont animés d'un instinct belliqueux et que certains offensent effectivement leurs semblables, l'artiste recommande le pardon. Cet appel au pardon a pour but de créer les conditions d'un vivre-ensemble où les victimes voient les cœurs s'apaiser. L'apaisement des cœurs présuppose que les « bourreaux » ou offenseurs ont reconnu leur tort et qu'en retour les victimes s'engagent à ne pas leur en vouloir. Ainsi, la victime voit sa cause entendue parce que la reconnaissance de la faute par le bourreau en présence des autres membres de la communauté est une attitude qui soulage. Aussi, reconnaître sa faute, si l'on est sincère, est un engagement pour le futur. Au-delà de cette faute, l'offenseur doit se donner un devoir moral à ne plus être auteur de situations pareilles si toutefois il veut avoir une place respectable dans la communauté. Dans ce sens, sa crédibilité, son intégrité et même souvent sa survie sont en jeu. Trois proverbes dans la chanson sont utilisés pour soutenir ce thème. Le premier, *sūgr la dunia* (c'est le pardon qui fait le monde), est parlant. Il affirme qu'il ne saurait avoir un monde sans pardon. La vie est possible parce que le pardon existe. Autrement dit, la survie du monde est consubstantielle au pardon. En effet, au regard de la nature de l'Homme, celui-ci est amené à commettre des erreurs. De ce point de vue, il est nécessaire de pardonner sinon tous subiront, un jour ou l'autre, la rigueur de la loi et / ou des coutumes. Ainsi, s'installera une société où règnera la loi du Talion avec pour corollaire la violence et les rancœurs, toute chose qui nuit au vivre-ensemble.

Le deuxième proverbe soutenant la même thématique est le suivant : *sēn tara pāng tara sugri* (celui qui a la force a le pardon). Il montre que le pardon doit être un attribut des forts. Généralement, lorsqu'une personne est victime, elle n'hésite pas à user de tous les moyens, légaux ou personnels, pour se faire justice. La force ici, ce sont les moyens dont dispose cette personne, pour peu qu'elle puisse atteindre le résultat attendu. Le proverbe ci-dessus invite ceux qui ont ces moyens à ne pas en user souvent et à privilégier d'autres actions qui peuvent aboutir au même résultat. Ainsi, il accordera une chance au fautif, ce qui peut lui permettre de s'amender lui-même.

L'autre sens du proverbe est à chercher dans l'exercice des activités de l'homme. Le plus souvent, l'homme agit suivant ce que sa force lui donne comme possibilité ou capacité sans forcément avoir l'intention de brimer les autres. Cet élan peut des fois causer du tort aux faibles. Le proverbe rappelle aux plus forts que leurs actions peuvent impacter négativement d'autres personnes. Il les invite, bien qu'ils n'aient pas tort, à observer souvent une attitude qui n'offense personne.

La traduction des deux proverbes ci-dessus relève la présence du sémème « pardon » qui contient en lui les traits sémantiques de la thématique de pardon. Dans le premier, une équivalence est établie entre le « pardon » et le « monde » ou la vie tandis que le second montre que la « force » s'accompagne du « pardon ». Cette brève analyse thématique permet de faire le lien étroit entre la thématique du pardon et les deux proverbes.

Le dernier proverbe qui renvoie à la thématique du pardon est celui-ci : *pāang sāa n yud pāanga sata pāanga* (trop de force anéantit la force). Ce proverbe rappelle l'adage qui dit que l'excès nuit et fait allusion à l'usage tous azimuts du pouvoir ou de la force physique pour s'imposer. En effet, le recours à la force est nécessaire sauf qu'il faut le faire avec parcimonie. Si l'on en abuse, elle s'épuise, ce qui affaiblit quelque peu. Aussi, l'usage de la force oblige les autres protagonistes à faire autant ; en conséquence, des forces concurrentes sont déployées pour contrer l'autre. A force de se mesurer à d'autres, l'on finit par tomber sur plus fort que soi qui réduira ou anéantira cette force. Aussi, avec le temps, la puissance d'une force, quelle qu'elle soit, ne peut que se dégrader. Cette dégradation place son détenteur en dessous d'autres forces et le rend vulnérable. En somme, ce proverbe recommande que chacun fasse prévaloir le pardon pour ne pas être amené à avoir recours à ces moyens de quelque nature que ce soit. Le non recours à ces moyens maintient assez fort et met à l'abri d'une éventuelle concurrence plus forte. En définitive, le vivre-ensemble n'est possible que grâce au pardon, chose que tous doivent cultiver constamment. Chacun doit être enclin à pardonner, à ne pas répondre à tous les coups et surtout à ne pas user de sa force pour brimer les autres.

Quant à la thématique de l'humilité, elle est étayée par trois proverbes. Le premier, *wēnnaam kōon māam yīlā la pa zāmsem tāamb ye* (Dieu m'a donné des cornes mais ne m'a pas appris à encorner), se réfère aux atouts, avantages, possibilités ou faveurs dont quelqu'un dispose sans les exposer à tout vent. Les cornes représentent les armes dont chacun dispose sauf que celui qui les détient ne sait pas comment les utiliser. Le proverbe présente cette figure pour signifier que l'on ne doit pas toujours faire usage de ses armes quoique l'on puisse le faire. De façon littérale, un homme avec des cornes, de surcroît donné par Dieu, est au-dessus des autres en matière de combat. Cependant, il peut décider de ne pas en faire usage et se mettre ainsi au même niveau que l'homme ordinaire. La faveur faite par Dieu en le munissant d'atouts inclut une restriction : la jouissance de cette faveur doit être mesurée et discrète. Le proverbe enseigne que dans la vie il faut se montrer humble parce que ce sur quoi l'on se base pour s'estimer être au-dessus des autres n'est qu'une faveur faite par la nature. De ce point de vue, il convient d'en faire un usage modéré et surtout respectueux des autres car il peut à tout moment être retiré.

Le deuxième proverbe en rapport avec l'humilité est semblable au précédent. *M kāare m kāar tara gūuda la m nōor pa na goom n yik sūur ye* (ma nuque a un protecteur mais je ne dirai rien qui écœure) évoque la situation de quelqu'un à qui rien de mal ne peut arriver étant donné qu'il bénéficie d'une protection liée à son statut ou rang social. C'est le cas par exemple du fils du roi qui est à l'abri de tout besoin et dont la sécurité est assurée. Malgré les atouts dont bénéficie cette personne, elle peut y renoncer et vivre comme un homme ordinaire. Dans cette perspective, elle doit éviter de contrevenir aux règles tout en n'exposant pas sa vraie situation. Le dernier proverbe sur l'humilité est le suivant : *pvg-sad nadg ne bīsa bea a svk a pvgdb n ges* (la jeune fille qui se glorifie de ses seins (tendus) n'a qu'à se renseigner auprès de sa tante). Il énonce la nécessité d'être humble. Littéralement, la jeune fille qui se prend la tête à cause de sa coquetterie sera vite désenchantée car toute beauté s'altère avec le temps. Pour preuve, qu'elle voie le changement que sa tante a subi du fait du poids de son âge. En résumé, ce proverbe indique que tout est éphémère et il convient de faire preuve d'humilité en toute circonstance. Outre les thématiques ci-dessus évoquées, celles en lien avec la retenue et

la prudence sont développées dans la chanson et soutenues par des proverbes.

### **3.2. Les thématiques de la prudence et de la retenue**

Deux proverbes soutiennent la thématique de la prudence. Ils mettent en exergue la valeur de la prudence qui est présentée comme une attitude qui recommande que l'homme fasse attention à tout avant d'agir. Le premier, *pāang sāa n yegd bi-bug ta bvt mongo* (le jeune débordant de force sème de l'herbe), met en exergue l'énergie mal canalisée. Il prend pour exemple la jeunesse qui a la capacité d'agir mais qui souvent oriente mal ses efforts. Il enseigne à l'homme de toujours bien orienter et contrôler ses actions parce qu'elles peuvent lui nuire par la suite. Une action posée aujourd'hui, avec naïveté ou sans arrière-pensée, peut dans le futur entraîner des conséquences fâcheuses. Ainsi, il convient de réfléchir longuement avant d'agir ; autrement dit, l'on doit utiliser à bon escient tout ce qui est à sa disposition en termes de pouvoir et de connaissance.

Le second proverbe qui s'inscrit dans cette logique est le suivant : *gūus n meng la wi-kvdre* (c'est la prudence qui caractérise un vieux varan). Le varan est un gros reptile à motricité lente et prisé par les hommes. De par ses caractéristiques, il est constamment exposé. Ainsi, pour échapper aux hommes, il est obligé d'observer une prudence accrue. Dans ces conditions, s'il veut espérer avoir une longue vie, il doit cultiver la vigilance et ce de façon permanente. Cette caricature est applicable à la vie de l'être humain qui depuis sa naissance est exposé à de multiples dangers. Pour les enjamber ou les contourner, il lui faut de l'extrême prudence qui voudrait d'abord qu'il se fasse discret pour ne pas s'exposer aux risques. Ensuite, il doit faire attention à son entourage car celui-ci est capable de tout au cas où il constitue un obstacle à ses projets et ambitions quelles qu'elles soient.

Concernant la thématique de la retenue, deux proverbes ont été employés pour l'explicitier. La retenue est une valeur qui permet d'éviter de poser des actes irréflectés et de tenir des propos dans la précipitation que l'on regretterait. Le premier proverbe qui s'inscrit dans ce sens est : *Andūni ya kabeel peogo, sāa n sāege wvkr lebga toog la* (le monde est un panier rempli de grains de mil, s'il se renverse, il est difficile de ramasser). Il

pose le principe de la fragilité de tout sur cette terre. Sans retenue, l'homme dans ses actions peut commettre l'irréparable, ce qui va engendrer des remords ou lui valoir des sanctions. La retenue suggère que l'homme agisse dans la modération et la tempérance. Bref, toute attitude qui peut freiner ou empêcher la commission d'actes irréfléchis et regrettables est à adopter.

Le second proverbe qui est pris comme argument pour soutenir la retenue est *n̄or gomd wōnda sugr-mōongo, s̄aa n fooge a lebsg lebga toogo* (la parole qui sort de la bouche ressemble à de la paille du toit d'une case, si elle est retirée, la remettre devient difficile). Il stipule que l'homme doit faire très attention à ce qu'il dit vu qu'il est jugé sur cette base. Dans cette logique, il faut se taire lorsque ce que l'on veut dire n'est pas plus beau que le silence. Comme le dit l'adage, il faut remuer la langue plusieurs fois avant de parler, ce qui implique que l'on tienne des propos bien réfléchis.

En définitive, nous constatons l'emploi de plusieurs proverbes dans la chanson *Mak daore*. Ce constat est la preuve que l'artiste veut valoriser la culture et le style de son milieu. A travers ce choix, il accroche et éduque son auditoire. C'est dans cette logique qu'affirment A. Saoude et J. Derive (2013, p. 82) :

Le proverbe se présente comme un énoncé qui vient s'insérer dans le discours oral ou la production écrite pour soutenir, argumenter, expliciter, des propos personnels. Les écrivains essaient d'enseigner des réalités sociales et culturelles à leurs lecteurs, de leur transmettre un savoir culturel. Les proverbes ont ici une fonction didactique, voire juridique s'appliquant à tout le groupe social.

P.-A. Somé et C. Bouygues (1992, p. 10) renchérissent car selon eux, le proverbe « ... est la voix des ancêtres qui parlent de très haut ». Ainsi, le proverbe ne peut que persuader puisque son auteur est digne de foi et ne saurait induire sa descendance en erreur.

Suite à l'analyse thématique que nous venons de faire, nous présentons à présent la structure thématique de la chanson.

### **3.3. La structure thématique de la chanson**

En rappel, la chanson *Mak daore* développe cinq thématiques principales à savoir : la bellicosité, le pardon, l'humilité, la prudence et la retenue. Sur le plan axiologique, ces thématiques peuvent être regroupées en deux catégories : la thématique négative et celles positives. La thématique négative comprend seulement la bellicosité et les thématiques positives le pardon, l'humilité, la prudence et la retenue.

La thématique négative introduit la chanson et la parsème tout son long avec insistance. Le constat est qu'aucun proverbe, voix des ancêtres, n'est mobilisé pour soutenir cette thématique. Sa présence et récurrence peuvent s'analyser comme étant le reflet de notre société, surtout celle d'aujourd'hui. En effet, il est bien aisé de remarquer que le monde est secoué par des conflits multiformes qui se manifestent entre individus, entre communautés, entre nations, etc. La multiplication des comportements bellicistes fait souvent craindre la mort ou la fin de l'humanité. En tout état de cause, cette réalité hideuse doit être assumée par les hommes qui ont par ailleurs des solutions entre leurs mains. Si de nature l'homme n'est ni bon ni mauvais, il est à reconnaître que la culture peut le rendre mauvais. Et pour remettre les choses à l'endroit, la même culture doit être convoquée.

C'est pour répondre à cette nécessité que la présence des thématiques axiologiquement positives abordées dans la chanson se justifie. En effet, face à des attitudes belliqueuses ambiantes, des remèdes doivent être trouvés. Il revient à l'homme de le faire, d'où l'appel au pardon. Etant donné que chacun a fauté et a blessé l'autre, le pardon devient un impératif si l'on veut apaiser les cœurs meurtris. Une fois le pardon accepté, les humains peuvent œuvrer à éviter ce qui leur arrive en termes de conflits et de mésententes. Pour ce faire, chacun doit faire preuve d'humilité, toute chose qui réduit considérablement les méprises, sources de mésententes et de conflits. Pour consolider la recherche d'un monde paisible, la prudence et la retenue doivent être observées par chacun. S'inspirant des causes individuelles et collectives des conflits, des attitudes et des comportements responsables pourraient être adoptés pour prémunir la société d'éventuelles crises.

Après avoir présenté la structure thématique de la chanson, il convient aussi d'apprécier les thématiques qui ont été étayées par des proverbes. Ces thématiques ont des caractéristiques axiologiquement positives et sont par ailleurs des valeurs culturelles que toutes les sociétés promeuvent. Cet état de fait montre que les proverbes sont des vecteurs d'expression, et partant, de promotion des valeurs culturelles. A ce propos, P.-A. Somé et C. Bouygues (1992, p. 9) déclarent : « ...le proverbe occupe une place privilégiée dans la tradition orale africaine. Il est à la jonction entre le passé et le présent, texte-charnière porteur des clés de l'intégration, donc de la survie, dans la famille, le village, la tribu. Œuvre collective et anonyme, le proverbe véhicule des leçons morales et des règles de conduite excipées de l'expérience immémoriale d'un peuple et qui sont la preuve de la maîtrise parfaite d'une culture, ramassée en formules concises et frappantes, non dénuées parfois d'un souci stylistique évident..., il est la voix de la sagesse... ».

### **Conclusion**

Les proverbes sont des sous genres de la littérature orale et sont propres à un groupe social. Que ce soit dans la vie pratique ou dans les œuvres littéraires et musicales, les proverbes peuvent être utilisés vu qu'ils ont une force argumentative et véhiculent des valeurs culturelles. Ainsi, la problématique de la contribution du langage proverbial à la promotion des valeurs culturelles se trouve ainsi posée. Dans notre réflexion, nous avons opté d'analyser les proverbes en *mooré* qui sont contenus dans la chanson *Mak daore* de l'artiste musicien burkinabè Dez Altino. La recherche visait à déceler le sens desdits proverbes et à apprécier leur contribution à la promotion des valeurs culturelles. Pour y parvenir, nous avons d'une part dégagé les différentes thématiques de la chanson. D'autre part, nous avons recensé les proverbes contenus dans la chanson et avons analysé leurs sens en vue de les rapprocher aux dites thématiques. Cet exercice nous a permis d'apprécier le lien entre ces proverbes et les valeurs culturelles du milieu *moaga*.

Après analyse, il est ressorti que la chanson aborde cinq thématiques principales que sont la bellicosité, le pardon, l'humilité, la prudence et la retenue. Hormis la thématique de la bellicosité, les autres sont soutenues par des proverbes qui étayaient davantage leur sens. Au regard des

thématiques développées, il est apparu que les proverbes sont des condensés de valeurs culturelles. Employés dans la chanson, ils sont perçus comme des vecteurs de promotion de valeurs culturelles de la société *moaga* dont la langue a été utilisée. Avec ces résultats, l'on peut affirmer que les proverbes sont des patrimoines culturels à enseigner aux générations actuelles et futures dans une perspective d'éducation endogène. Par ailleurs, ces résultats montrent l'importance de l'art musical qui prend appui sur les ressources linguistiques nationales. Ainsi, il serait judicieux d'envisager l'inscription dans les programmes scolaires et académiques l'étude des textes musicaux dans une perspective de promouvoir les valeurs culturelles.

### **Références bibliographiques**

- AMEYAO Attien Solange Inerste, 2023, « La pertinence du proverbe dans *Le monde s'effondre* chez Chinua Achebe : une question de pouvoir », *Akofena* n°008, Vol.1, p 39-50.
- COURTES Joseph, 1991, *Analyse sémiotique du discours : de l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette.
- OUOBA Ernest, 2016, « Littérature Burkinabè orale : Les proverbes en mooré et en gulmancema », en ligne, consulté le 15 avril 2024, URL : <http://ouoba.over-blog.com/2016/04/litterature-burkinabe-orale-les-proverbes-en-mooré-et-en-gulmancema.html>.
- SAOUDE Ali, DERIVE Jean, 2013, « Présence de l'oralité dans la production écrite : le proverbe dans la littérature contemporaine hausa », p. 77-93, dans *Littérature africaine et oralité*.
- SOME Penou-Achille, BOUYGUES Claude, 1992, *Dàgàrà-ʔye' rbi'é ou proverbes dagara or dagara proverbs*, Paris, Editions L'Harmatan.
- YAOGO Gérard, 2022, « La place du proverbe dans les chansons de floby », *Djiboul*, Spécial N°06, p. 304–319.